

**Compte rendu simplifié**  
**Réunion du Bureau Communautaire du lundi 7 juillet 2008**  
**au siège : 34, Grand'Rue à Rombas 57120**

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE HUIT, le sept juillet à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 27 juin 2008.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOCHE, WATRIN, MULLER (à 18h45), CORRADI, SERREDSZUM, HALTER, VOLLE, ARGUELLO, PIERON et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration: M. MATELIC à M. FOURNIER

Absents excusés: M. DROUIN

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : M. SCHONS  
M. FELLY et M<sup>mes</sup> D'AMATO et HABAY-LË.

---

Le Président ouvre la séance à 18h30 et annonce ensuite que M. MATELIC a donné procuration à M. FOURNIER.

## **1- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **1-1 Décision DB 2008-38 - Parc d'activités communautaire Belle Fontaine – Travaux d'extension de réseaux – Lancement de la procédure.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE,
- de lancer un marché, en procédure adaptée, pour la réalisation des réseaux secs et de l'éclairage public qui doivent équiper cette nouvelle voie ainsi que l'inscription budgétaire de cette dépense d'investissement.

## **2- LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **2-1 Décision DB 2008-39 - Opération « Ravalement de façade » - Versement de subventions**

Un certain nombre d'administrés, qui ont présenté une demande de subvention dans le cadre de l'opération « Ravalement de façades », ont achevé leurs travaux.

Il convient donc de procéder au versement de la subvention qui leur a été accordée, à savoir :

*Dossiers accordés en 2007 :*

Coordonnées du demandeur	PELLEGRIN Enzo pour la copropriété
Adresse de la propriété concernée	7 rue Foch à Clouange
Montant subventionnable	6531.51€
Montant de l'aide accordée (aide plafonnée)	1830.00€
Part financière de chaque partenaire de l'opération	CCPOM (40%) = 1830.00€

*Dossiers accordés en 2008 :*

Coordonnées du demandeur	CASELLI Frédéric
Adresse de la propriété concernée	22 rue du 4 septembre à Vitry sur Orne
Montant subventionnable	6244.14€
Montant de l'aide accordée (aide plafonnée)	1830.00€
Part financière de chaque partenaire de l'opération	CCPOM (20%) = 915.00€ Région Lorraine (20%) = 915.00€

Coordonnées du demandeur	CHLOSTA Jean Marc
Adresse de la propriété concernée	5 rue des Vergers à Vitry sur orne
Montant subventionnable	4738.46€
Montant de l'aide accordée (aide plafonnée)	1830.00€
Part financière de chaque partenaire de l'opération	CCPOM (20%) = 915.00€ Région Lorraine (20%) = 915.00€

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE,
- de procéder au versement des subventions susvisées, dans les conditions et aux bénéficiaires ci-dessus énoncés.

### **3 – ENVIRONNEMENT**

#### **3-1 Décision DB 2008-40 - Gestion pastorale des pelouses calcaires complexe « Fensch-Orne-Fontoy » - passation d'un avenant à la convention partenariale 2008-2010.**

Le Bureau Communautaire, ayant entendu l'exposé du vice-président en charge du dossier et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE,
- d'approuver la cession des matériels évoqués à l'agriculteur ;
- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de gestion des pelouses ;
- d'autoriser le Président à signer cet avenant et tous les actes y afférents.

#### **3-2 Décision DB 2008-41 – Etude de faisabilité d'un projet éolien – Marché passé avec le bureau d'études INGEROP – Acceptation d'un sous-traitant.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'argumentaire du Président et, après en avoir délibéré, à 11 voix pour et une voix contre :

- DECIDE,
- l'acceptation du sous-traitant et autorise le Président à signer l'acte spécial de sous-traitance.

#### **4 – AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

##### **4-1 Décision DB 2008-42 – Signalétique d'intérêt communautaire – Versement d'un fonds de concours à la commune de Montois-la-Montagne.**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins la participation de M. VOLLE :

- DECIDE,
- le versement de ce fonds de concours de 781,63 € à la commune de Montois-la-Montagne.

#### **5 – FINANCES ET PERSONNEL**

##### **5-1 Décision DB 2008-43 - Attribution d'une subvention à l'amicale du personnel de la C.C.P.O.M. (CCPOM Convivialité).**

M. MULLER entre en séance à 18h45.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE,
- le versement du solde de la subvention, d'un montant de 2000 € à l'amicale du personnel de la CCPOM.

#### **6 – MODIFICATION DE STATUTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS FONCIERS**

##### **6-1 Décision DB 2008-44 - Modification de statuts des Etablissements Publics Fonciers**

Le Bureau Communautaire, après avoir pris connaissance du projet de décret et entendu l'exposé du Président, a délibéré à l'unanimité et :

- EMET,
- un avis favorable au nouveau projet de décret.

##### **6-2 Décision DB 2008-45 - Opération Ravalement de façades – Régularisation des dossiers localisés dans les extensions de périmètres**

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE,
- d'accepter les demandes de versement de subventions pour les travaux, de ravalement de façade, effectués entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 30 juin 2008, sous réserve que ces derniers aient été réalisés par une entreprise, que les propriétés soient situées dans les extensions de périmètres arrêtées et qu'elles aient plus de 25 ans.

#### **7 – MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DU PROJET DE TERRITOIRE – COMPETENCE PETITE ENFANCE**

**7-1 Décision DB 2008-46 - Mise en œuvre du programme d'action du projet de territoire – Compétence petite enfance.**

Le Bureau Communautaire, ayant entendu l'exposé du vice-président en charge du dossier et, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE,
- de lancer une consultation en procédure adaptée pour le choix d'un bureau d'études ;
- de solliciter auprès du Département de la Moselle et de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, l'attribution de subventions pour la réalisation de cette étude.

**8 - INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

Le Président donne connaissance, à l'assemblée, des différents tableaux de bord, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 30/06/2008,
- Tableau de bord financier au 30/06/2008,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/06/2008,
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/06/2008,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 30/06/2008,

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h00.

Rombas, le 09 juillet 2008  
Affiché le 10 Juillet 2008  
Le Président,

Lionel FOURNIER